

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [9]

Artikel: Contes et nouvelles : un recueil d'auteurs suisses romands destiné aux élèves du Cycle d'orientation de Genève

Autor: Thévoz, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contes et nouvelles

Un recueil d'auteurs suisses romands, destiné aux élèves du Cycle d'orientation de Genève.



Marthe Monnet-Délez et Huguette Murisier-Junod.

Dans le cadre du français notamment, après les changements de programme intervenus en 1975, le Cycle d'orientation a mis sur pied un certain nombre de commissions qui devaient fournir aux maîtres un matériel pédagogique nouveau.

Mmes Marthe Monnet-Délez et Huguette Murisier-Junod ont alors formé une commission intitulée « plaisir d'écrire » qui s'est occupée d'élaborer un certain nombre d'exercices de rédaction, allant du plus simple (description d'une minute de la journée) jusqu'à la rédaction d'une nouvelle. Chemin faisant, elles se sont vite rendu compte que l'écriture appelle la lecture et qu'il fallait, parallèlement aux exigences, fournir des exemples. Ce qui « passe » le mieux auprès d'élèves de 12 à 15 ans, c'est la nouvelle, texte court et condensé. Mmes Monnet-Délez et Murisier-Junod se sont donc mises à la recherche de nouvelles, puis, la photocopie des textes posant le problème des droits d'auteur, elles ont eu l'idée de s'adresser aux écrivains de notre pays et de les prier de céder leurs droits au bénéfice des élèves du Cycle. Certes, le problème des droits d'auteur reste posé, et il faudrait une fois que l'Etat s'intéresse davantage à

ses auteurs et les soutienne financièrement, comme ce qui se fait au Danemark, par exemple (le « sou de bibliothèque » est une certaine somme par volume qui revient chaque année aux auteurs dont un livre figure dans les bibliothèques publiques). Mais rien ne s'était encore fait dans ce domaine, les auteurs suisses restent ignorés du public, parce que leurs livres sont chers, ils ne peuvent donc pas être étudiés en classe, et les élèves actuels, futurs lecteurs, ne liront pas les auteurs romands s'ils n'en ont jamais entendu parler... et la boucle est bouclée! Il fallait donc rompre une fois ce cercle vicieux, nous déclarent Mmes Monnet-Délez et Murisier-Junod, à qui nous avons demandé si leur initiative eut du succès. A quoi il nous fut répondu: « Il faut croire que le besoin ressenti du côté de l'enseignement répondait à celui des auteurs romands d'être lus... puisque nous avons reçu près de 80 envois! En tout, nous avons dépouillé environ 700 nouvelles. Pour finir, il y aura trois brochures (seule la première est actuellement à disposition dans les économats des 17 collèges du Cycle), contenant 45 auteurs et 74 textes, dont la plupart sont inédits. Relevons que, pour la première fois dans un ouvrage scolaire, les femmes sont majoritaires: 26, alors que nous avons retenu 19 auteurs hommes. Il ne s'agit d'ailleurs pas de discrimination à l'envers, mais les femmes, semble-t-il, ont mieux su évaluer leur public. 12-15 ans est un âge très difficile et beaucoup de textes n'ont pu être retenus parce qu'ils ne correspondaient pas à cette tranche d'âge. Les textes, d'ailleurs, ont tous été testés en classe; après notre premier choix, la présidence de groupe de français et la direction générale du Cycle relisaient les textes. Certains ont été éliminés à ce stade.

Pour chaque auteur, nous avons élaboré une courte notice bio-bibliographique, pour permettre de situer l'écrivain, et retrouver son œuvre en vue d'un travail plus approfondi, par exemple.

Ce fut un immense travail de contacts (250 circulaires, un classeur entier de correspondance), de lecture, tests, téléphones, mises au point, etc., mais passionnant: l'occasion de fructueux dialogues. Les maisons d'édition concernées nous ont cédé leurs droits, conscientes de l'enjeu. Nous tenons à les remercier.

Notre espoir, maintenant, est que la littérature suisse romande — enfin, une partie, puisqu'il s'agit de ceux qui écrivent des nouvelles, et qui ont bien voulu nous répondre — soit mieux connue des enseignants, et des élèves, nos futurs lecteurs...»

J. Thévoz

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
1205 GENEVE

J.A. 1260 Nyon Septembre 1979 N°9
Envoi non distribuable à retourner à
9, rue du Vélodrome 1205 Genève

grand
passage

le premier des grands magasins genevois

